

INGÉNIEUR / INGÉNIEURE EN GESTION DE LA NATURE



Description

L'ingénieur ou l'ingénieure en gestion de la nature conçoivent et réalisent, seuls ou en équipe, des projets d'aménagements naturels (forêts, cours d'eau, étangs, etc.), la mise en place d'infrastructures touristiques (chemins pédestres, constructions sportives, etc.) et l'organisation et la gestion de terres agricoles (prairies, arbres fruitiers, cultures, etc.). Ces professionnels des sciences de l'environnement apportent des réponses concrètes et proposent des solutions réalistes à la création et à l'aménagement de milieux naturels, à la protection de l'environnement, à la gestion des déchets, à l'écologie urbaine, etc. tout en appliquant et en mettant en œuvre la législation environnementale.

Activités principales

Études et projets

- proposer des améliorations de qualité écologique des milieux de la nature;
- suggérer des mesures de prévention des atteintes aux sols et aux eaux;
- conseiller et projeter la valorisation des espaces naturels à des fins touristiques sans compromettre leur pérennité et leur valeur écologique;
- faire des études d'impact sur l'environnement et réaliser des diagnostics écologiques;
- participer à l'étude de projets d'aménagements hydrauliques: adduction d'eau, canalisation, irrigation;
- conseiller et sensibiliser les différents intervenants sur le territoire (entrepreneurs, ingénieurs, architectes, agriculteurs, personnes politiques, gouvernement, etc.);

Réalisation et gestion

- assurer la gestion globale d'un projet d'aménagements naturels;
- réaliser ou surveiller des travaux de construction, de protection ou d'entretien de sites;
- gérer des chantiers, des décharges et leurs infrastructures (aménagement et accès);
- prévoir et organiser l'évacuation de déchets, leur traitement ou leur réutilisation;
- participer à la correction et à la revitalisation de cours d'eau (faune, flore) et à l'aménagement de rives;
- rédiger des rapports, conseiller des collectivités et expliquer les implications concrètes du développement durable.

Environnement de travail

Les ingénieurs en gestion de la nature conduisent des projets seuls ou, le plus souvent, en équipe avec des biologistes, des ingénieurs en environnement, des agronomes, des chimistes, des aménagistes, des responsables administratifs, etc. Leur activité se déroule soit dans un bureau d'études, soit sur le terrain.



Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité d'analyse
- Esprit de synthèse
- Sens de l'observation
- Rigueur scientifique
- Esprit d'innovation
- Sens de la communication
- Aptitude à travailler en équipe

Intérêts :

- Nature
- Bureau Technique

Salaire

Environ 88 000 CHF bruts/an

Formation

La formation d'ingénieur ou d'ingénieure en gestion de la nature s'acquiert dans une haute école spécialisée dans l'une des orientations suivantes: nature et agriculture, nature et loisirs.

Niveau visé : Bachelor of Science HES en gestion de la nature.

15 VIE
TERRESTRE



En étant ingénieur/ingénieure en gestion de la nature, tu participes à la réalisation de l'objectif du développement durable numéro 15, qui vise à mettre en place une gestion durable des écosystèmes terrestres (forêts et montagnes) en préservant la biodiversité et les sols et limitant les impacts de long terme des catastrophes naturelles.

